

CHSCT ACADÉMIQUE du 23 MARS 2021
FO REND COMPTE DE SON MANDAT AUPRÈS DES PERSONNELS

L'UNSA, QUI A PARTICIPÉ AU GRENELLE AVEC BLANQUER JUSQU'AU BOUT
PROPOSE DES AVIS PRO-TÉLÉTRAVAIL
LA FSU-CGT S'ABSTIENT ET LAISSE PASSER L'AVIS DE L'UNSA

N°	Objet	Avis	Proposé par qui ?	Votes	Justification de vote FO	Adopté (oui/non)
1	Télétravail	Les représentants des personnels du CHSCT de l'académie de Poitiers demandent un travail spécifique de formation et d'accompagnement au télétravail. Conformément au guide du télétravail et du travail en présentiel, le télétravail ne peut se développer, pour les agents comme pour l'encadrement, que par une organisation du travail, une facilitation du travail au quotidien, un suivi des activités, un vivre ensemble, une communication et des outils et équipements spécifiques et une amélioration des pratiques.	UNSA	FO : CONTRE FSU-CGT : ABSTENTION UNSA : POUR	Avis Grenelle-compatible et pro-télétravail de l'UNSA L'un des axes du Grenelle s'intitule « Comment le numérique peut-il et va-t-il changer le métier d'enseignant ? »	Oui L'abstention de la FSU-CGT fait passer l'avis de l'UNSA
2	Télétravail	Les représentants des personnels du CHSCT de l'académie de Poitiers souhaitent le développement du télétravail par une politique volontariste de l'employeur pour les agents de soutien et en particulier ceux exerçant en EPLE. Des dispositifs permettant de sécuriser leur travail doivent être mis en place comme cela existe dans d'autres secteurs d'activité sensibles.	UNSA	FO : CONTRE FSU-CGT : ABSTENTION UNSA : POUR	Même justification.	Oui L'abstention de la FSU-CGT fait passer l'avis de l'UNSA